

Rendez-vous du Toit - 16 mars 2010

Association LES PETITS FRERES DES PAUVRES

Rencontre chez "Les Petits Frères des Pauvres" avec Fabienne Grimaud, Pamela Serverat, Juliette, coordinatrices et Céline, étudiante.

"Des fleurs avant le pain", une devise qui souligne le souci de privilégier avant tout la relation, de combattre la solitude et de "renouer par des actions concrètes des liens de solidarité rompus ou distendus".

L'association a été créée à Paris en 1946 par Armand Marquiset. Ce catholique disposait de temps et d'argent et souhaitait les mettre au service des plus démunis. Dans cette période d'après guerre, ce sont d'abord des repas qui furent servis à des personnes du quartier parmi les plus pauvres. Bien que l'objectif de départ ait été de créer un ordre religieux, "Les Petits Frères des Pauvres" se sont constitués en association non confessionnelle.

En 1953, création d'une première fraternité en province, à Lyon, pour le portage de repas et, en cette période de pénurie, la livraison de charbon. La principale raison était en effet, d'effectuer des visites à domicile, d'où l'adoption de la devise "Des fleurs avant le pain", toujours en vigueur.

Jusqu'en 1970, seuls des bénévoles assuraient ces missions ; ils seront peu à peu accompagnés par des salariés. Dans les villes moyennes où il n'y a pas d'équipe de salarié(e)s, des bénévoles sont regroupés maintenant au sein des "Amis des Petits Frères des Pauvres".

D'autres association (filiales) ont été créés pour assurer la gestion d'établissements (maisons relais, hébergement à titre temporaire), de fondations (5 à 4 nouvelles par an), mais aussi permettre le maintien à domicile en particulier lors de sorties d'hospitalisations. Par exemple, la Fondation Bersabée, permet l'achat de logements (550 à Paris et 4 à Grenoble).

Les Petits Frères des Pauvres ont également pour mission l'accompagnement des malades en fin de vie et un numéro vert "solitude écoute" a été mis en place dans quelques grandes villes depuis quelques années, service assuré par des bénévoles tous les jours de l'année.

« On peut ne rien avoir à demander... avoir juste envie de parler ».

Aujourd'hui, sur l'ensemble de la France l'association compte 400 salariés (3 à Grenoble) et 7 à 8000 bénévoles (100 à Grenoble) ; 8000 personnes sont visitées et aidées (120 à Grenoble). Le financement est assuré essentiellement par des dons et successions. Un seul organe de décision au niveau national.

A Grenoble l'association s'adresse à des personnes de plus de 50 ans souffrant d'isolement social et familial, aux revenus modestes et (ou) handicapées. Ils sont signalés soit par les services sociaux, soit par les voisins, voire les personnes elles-mêmes. Les rencontres se font à domicile pour une évaluation de la situation et des ressources, puis une commission d'admission se réunit pour décider l'accompagnement par des bénévoles.

Les partenariats :

- Les Centre Communaux d'Action Sociale (CCAS) sous l'intitulé « vivre à domicile sans être isolé ». Dans les mairies, un registre est tenu notamment depuis la canicule pour les personnes de plus

de 60 ans isolées, et qui sont contactées au téléphone régulièrement l'été, depuis 2004. Un accompagnement tout au long de l'année leur est également proposé si elles le souhaitent.

- Intervention dans les foyers ADOMA pour les vieux migrants dans le cadre du Schéma gérontologique départemental.

- Liens avec Allo maltraitance (ALMA), ALERTES, Culture du cœur, Centre de Prévention des Alpes (CPA), Prévention du suicide, l'Aide à Domicile des Personnes Agées (ADPA) et les services sociaux etc....

- Participation financière aux Maisons relais avec le Secours catholique « Alexandrine ».

- Liens avec les services de tutelle ; l'association n'assure plus elle-même ce type de service suite aux dernières dispositions législatives.

- Depuis 2005, les résidences sociales ADOMA ayant rouvert des "cafétérias", celles-ci sont tenues par 4 bénévoles une fois par semaine (F. Jammes) ce qui permet de rompre l'isolement social à la faveur des échanges.

Une réflexion est actuellement menée sur les personnes habitant en milieu rural ; actuellement des visites à Crolles.

Les bénévoles sont choisis suite à un entretien sur leur motivation ; pour la première visite, ils sont accompagnés et ensuite suivis par un salarié. Ces visites ont pour objectif la création et le maintien du lien social mais n'empiètent en aucune manière sur les rôles des autres travailleurs sociaux ; c'est un accompagnement relationnel. Les visites à domicile se font par secteur et en binôme (homme/femme, jeune-vieux) chaque semaine ; elles sont complétées par un appel téléphonique par semaine.

Des formations « continues » sont aussi assurées par des échanges et analyse de pratique, une formation plus spécifique à l'écoute, sur le vieillissement, la maladie d'Alzheimer, les gestes utiles, le handicap, etc....

Existe-t-il des problèmes de logements ? Toutes les personnes sont logées, nombreux sont propriétaires, mais des travaux seraient souvent nécessaires, difficilement réalisables en raison de la faiblesse des revenus de ces personnes qui ne perçoivent parfois que le « minimum vieillesse ». L'augmentation des charges accentue évidemment ces problèmes de même que la solitude des personnes due notamment à la dispersion des familles et à l'évolution de la société.